

**L'UTILISATION DE SOURCES ECRITES ET ORALES DANS LA RECHERCHE EN  
EDUCATION : ANALYSE D'UNE SITUATION DE FAMILLE SUIVIE EN  
PROTECTION DE L'ENFANCE**

**Claire Ganne**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
Centre de Recherche en Education et Formation  
Equipe Education Familiale et interventions sociales auprès des familles  
200 avenue de la République  
92 000 Nanterre  
claire.ganne@u-paris10.fr

---

**Mots-clés :** protection de l'enfance, centre maternel, parcours

**Résumé.** L'étude du devenir, à l'âge de l'école primaire, d'enfants ayant été accueillis en centre maternel au cours de leurs premières années de vie, offre une perspective originale pour comprendre les interactions entre les mères, les enfants et professionnels. L'analyse de la situation de la famille M.<sup>1</sup> met ainsi en lumière la permanence de certains fonctionnements du système familial au fil du temps, et l'influence du séjour en centre maternel sur les interactions actuelles entre Madame et les professionnels psychologiques et éducatifs. Cette analyse s'appuie sur deux types de sources, considérées comme porteuses de traces des processus à l'œuvre : des entretiens semi-directifs auprès de la mère et des enfants, et des écrits professionnels rédigés à l'époque de l'accueil en centre maternel.

---

Afin d'assurer leurs fonctions parentales, les parents sont amenés à développer des modalités de coordination avec les autres instances éducatives intervenant dans la vie de leur enfant : il peut s'agir de l'école mais également d'institutions socio-éducatives relevant de la protection de l'enfance. Dans ce contexte, la compréhension des interactions parents-enfants-professionnels constitue un enjeu important pour appréhender les parcours de ces enfants. Nous menons actuellement une recherche sur le devenir, à l'âge de l'école primaire, des enfants ayant été accueillis avec leur mère en centre maternel. Ces établissements d'hébergement accueillent des femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans au titre de la protection de l'enfance. Les femmes accueillies sont à la fois en rupture d'hébergement et considérées par les intervenants sociaux comme nécessitant un soutien pour assurer leurs fonctions éducatives.

Après une brève présentation du contexte institutionnel et du cadre théorique et méthodologique de cette recherche, l'analyse d'une situation familiale nous permettra de mettre en lumière le jeu des interactions entre les mères, les enfants et les professionnels permettant de comprendre la construction du parcours de ces enfants. L'analyse s'appuiera sur deux types de sources complémentaires : des entretiens semi-directifs auprès de la mère et de deux de ses enfants, et des écrits des professionnels. Cette complémentarité nous permettra d'interroger le statut des écrits professionnels dans la recherche en éducation, sur un plan épistémologique et méthodologique.

---

<sup>1</sup> Les initiales et les prénoms ont été modifiés.

## **1. Etudier le devenir des bénéficiaires d'interventions socio-éducatives**

Les centres maternels sont des institutions résidentielles porteuses d'une longue histoire, qui inscrivent leur action dans le cadre de la protection de l'enfance. A ce titre, étudier les parcours de ces familles s'inscrit dans la continuité des recherches antérieures portant notamment sur le devenir des enfants placés. Ce champ de recherche s'oriente à l'heure actuelle plus particulièrement vers la compréhension des processus expliquant la construction des parcours. Pour notre part, nous nous inscrivons dans un cadre écosystémique, permettant d'observer, à partir de sources diverses, l'évolution dans le temps des différents systèmes dans lesquels évolue l'enfant.

### ***1.1 Un hébergement et un soutien psychologique et éducatif dans le cadre de la protection de l'enfance***

Les centres maternels actuels sont les héritiers des anciens hôtels et maisons maternels apparus en Europe au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle afin de prévenir les abandons et de limiter la mortalité infantile en secourant les « filles mères », selon la terminologie utilisée à l'époque. De la conjonction des préoccupations natalistes et médicales naîtront des maisons maternelles d'initiatives privées, religieuses ou philanthropiques. Pour protéger la vie de l'enfant illégitime et lutter contre l'abandon et l'infanticide, ces établissements offrent à la jeune mère un cadre protecteur au moment de cette naissance, la plaçant à l'abri du regard réprobateur de la société mais aussi des tentations auxquelles elle pourrait succomber à l'extérieur<sup>2</sup>.

En France, depuis 1939, l'ouverture d'au moins une maison maternelle dans chaque département est obligatoire. La dernière réforme importante qui concerne ces établissements date de 1981, elle fixe le cadre réglementaire et temporel de la prise en charge au sein de ces structures : le financement du séjour est assuré par l'Aide Sociale à l'Enfance<sup>3</sup> pour une durée de six mois renouvelable au maximum jusqu'au trois ans de l'enfant. La mission dévolue aux centres maternels, outre le soutien matériel, est d'apporter aux femmes accueillies « une aide éducative ou psychologique » et d'encourager « leur réinsertion sociale, afin notamment de leur permettre de mieux se situer par rapport à la maternité, la sexualité, la vie en couple éventuellement ; le cas échéant, de former un projet de vie pour leur enfant ; de former et réaliser un projet d'insertion socioprofessionnelle »<sup>4</sup>. Au-delà de l'aspect matériel de l'hébergement, il s'agit donc pour les professionnels d'assurer un soutien psychologique et éducatif global, qui touche à l'ensemble de la vie de la jeune femme. Du fait de leur positionnement institutionnel spécifique, les centres maternels affirment en général le primat du soutien à la relation mère-enfant ; si l'insertion de la jeune femme est également travaillée, l'articulation et la hiérarchisation de ces deux objectifs varient selon les établissements (Donati, Mollo, Norvez & Rollet, 1999). Toutefois, à l'heure

---

<sup>2</sup> Pour une présentation plus complète de l'historique des centres maternels, nous renvoyons le lecteur à Boulbès (2005) et Donati, Mollo, Norvez & Rollet (1999).

<sup>3</sup> L'Aide Sociale à l'Enfance est l'administration française chargée de prendre en charge les enfants dont les parents ou les titulaires de l'autorité parentale sont disparus ou défailants. Elle est l'héritière du « service des enfants assistés », créé en 1904. Elle prend son nom actuel d'Aide Sociale à l'Enfance en 1953. Jusqu'à la première loi de décentralisation, elle est gérée par l'Etat, par l'intermédiaire des DDASS (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales). Depuis 1982, elle constitue une compétence des conseils généraux. L'Aide Sociale à l'Enfance, régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, a cinq missions : apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leurs familles, aux mineurs émancipés et aux majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales importantes ; organiser des actions pour prévenir la marginalisation, faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et de leurs familles ; prévenir les mauvais traitements à l'égard des mineurs ; répondre à l'urgence pour la protection des mineurs ; orienter et prendre en charge les mineurs qui lui sont confiés. Elle dispose pour remplir ces missions de quatre moyens d'action : les aides financières, les aides à domicile, l'accueil des enfants placés sur demande des parents ou du juge, et l'accueil temporaire des femmes enceintes et jeunes mères isolées.

<sup>4</sup> Circulaire n°81/5 du 23/01/1981.

actuelle, aucune donnée ne permet de connaître réellement les parcours ultérieurs de ces femmes et de ces enfants, bien qu'il semble probable que nombre de ces derniers continuent à bénéficier d'interventions socio-éducatives spécifiques.

### **1.2 L'étude des parcours en protection de l'enfance**

L'étude du devenir des bénéficiaires des interventions socio-éducatives s'est longtemps concentrée, en France comme à l'étranger, sur l'étude du devenir adulte des ex-enfants placés. Ce type de recherche s'est développé à partir des années 1950 dans le monde anglo-saxon et à partir des années 1980 en France (Fréchon & Dumaret, 2008). La notion de devenir étant très large, différentes questions de recherche lui ont été associées, en fonction des objectifs et des orientations théoriques des chercheurs.

Dans les années 1950 et 1960, les chercheurs ont commencé par appréhender le devenir des adultes ayant bénéficié d'interventions socio-éducatives dans leur enfance à partir de variables négatives, comme l'alcoolisme ou la délinquance (Mc Cord & Thurber, 1960). Il s'agissait de démarches de type épidémiologiques, la conception du devenir était centrée sur les résultats observés, et prenait peu en compte la trajectoire pour y parvenir. Par la suite, les auteurs travaillant sur la reproduction sociale se sont interrogés sur la manière dont les structures sociales produisaient les trajectoires des individus. Les recherches sur le devenir d'enfants placés menées dans les années 70 et 80 s'inscrivaient majoritairement dans cette perspective, en tentant d'explorer l'hypothèse de répétition intergénérationnelle du comportement de placement (Quinton & Rutter, 1989, Corbillon, Assailly & Duyme, 1989). Celle-ci ne s'étant pas trouvée confirmée par les recherches menées, les chercheurs ont peu à peu intégré davantage le sujet lui-même et son regard sur son parcours pour tenter de comprendre des mécanismes précis à des moments particuliers du parcours (transition à la sortie des dispositifs, choix du conjoint...) (Fréchon, 2003). Concernant les centres maternels,).

### **1.3 Une approche écosystémique des parcours**

Le modèle écologique du développement humain développé par Bronfenbrenner (1979) permet de sortir d'un système de causalité linéaire, pour admettre l'existence d'interrelations complexes entre l'ensemble des éléments de l'écosystème au centre duquel est inséré l'enfant<sup>5</sup>. Cela a pour conséquence la nécessité de mettre en place des devis de recherche prenant en compte les caractéristiques de la personne, les processus, le contexte et le temps (Bronfenbrenner, 1996). Si la question du devenir se situe au confluent des approches centrées sur le sujet ou sur les structures sociales, l'approche écosystémique permet d'intégrer les deux questions en se demandant comment les différents facteurs explicatifs possibles (individuels et structurels) interagissent dans la construction du parcours des individus observés.

Cette perspective est particulièrement fructueuse pour l'analyse de parcours d'enfants ayant été accueillis en centre maternel, confrontés très jeunes à d'importants moments de changement : ainsi, la sortie du centre maternel affecte directement les conditions de vie et la position au regard du dispositif de protection de l'enfance, et, directement et indirectement, le fonctionnement familial. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que les interactions existantes entre les caractéristiques

---

<sup>5</sup> L'écosystème, pour Bronfenbrenner, est un ensemble constitué de différents ensembles interactionnels, « emboîtés » les uns dans les autres. Au plus proche de l'enfant, se trouvent les différents microsystèmes dans lesquels l'enfant interagit directement : le microsystème familial, mais aussi le groupe d'enfant en crèche, ou à l'école. Les relations entre ces différents microsystèmes forment à leur tour le mésosystème (comme les relations famille-école), susceptible d'influer sur la vie de l'enfant au sein des différents microsystèmes. L'exosystème, quant à lui, rassemble les systèmes relationnels qui n'agissent pas directement sur l'enfant, mais peuvent avoir des conséquences par le biais de leur action sur l'un des acteurs d'un microsystème (par exemple, le lieu de travail des parents, ou les relations entre adultes au sein de l'institution scolaire). Enfin, le macrosystème est constitué par l'ensemble des valeurs, normes, lois qui structurent la société dans laquelle ces différents systèmes se développent.

de l'enfant et ces différents éléments seront particulièrement importantes pour comprendre la construction du parcours ultérieur.

#### **1.4 Des sources diversifiées**

Afin de comprendre les interactions entre les mères, les enfants et les professionnels de la protection de l'enfance, nous avons fait le choix de croiser différentes sources. L'analyse de la situation familiale présentée ici constitue une analyse intermédiaire issue de la recherche en cours, qui repose sur un triple matériau :

- Le dossier social de la famille, composé essentiellement des différents rapports rédigés par les travailleurs sociaux au moment de l'accueil en centre maternel,
- Un entretien semi-directif mené au domicile avec la mère,
- Deux entretiens semi-directifs menés au domicile avec chacun des enfants ayant séjourné au centre maternel.

Trois types de distorsions sont susceptibles d'apparaître entre les rapports sociaux, le discours de la mère et le discours des enfants en entretien : la temporalité (les rapports ont été écrits entre 2000 et 2003, alors que les entretiens ont été menés en 2009), la place de l'acteur qui parle ou qui écrit au sein du système, et le destinataire du discours. En effet, les rapports sociaux rédigés par les professionnels sont produits dans un cadre institutionnel précis : ils sont destinés à l'administration de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui finance le séjour, afin d'obtenir le renouvellement de ce financement tous les six mois. Il faut donc, pour les rédacteurs de ces rapports, prouver que la jeune femme a encore besoin de soutien, mais aussi qu'un réel travail éducatif et psychologique est mené. L'analyse de ces rapports pourrait ainsi faire l'objet d'un travail à part entière sur les conditions de leur production, et sur les relations interinstitutionnelles qui les sous-tendent (Bruno, Rygiel, Spire & Zalc, 2006 ; Cardi, 2007 ; Béliard & Biland, 2008 ; Serre, 2009). De même, on sait que les entretiens de recherche sont un discours produit dans le cadre d'une relation spécifique entre enquêté et enquêteur, y compris avec les enfants (Doverborg & Pramling, 1993). Enfin, les dimensions plus spécifiquement biographiques, comme le vécu de Madame au centre maternel constitue une reconstruction après coup, permettant de donner du sens au séjour et aux différents événements qui l'ont ponctué dans son parcours de vie (Delory-Momberger, 2005).

Pour nous, il ne s'agit donc pas d'analyser rapports et entretiens en miroir, comme dans le cadre de recherches croisant des entretiens d'acteurs différents à un instant donné (Poirier, Chamberland & Ward, 2006), mais plutôt de considérer ces matériaux comme des discours produits dans un contexte relationnel et institutionnel contraint, mais néanmoins porteurs de traces des processus à l'œuvre dans la construction des parcours.

## **2. Description de la trajectoire de la famille M.**

La situation familiale que nous avons choisi d'étudier ici ne doit pas être considérée comme représentative des caractéristiques et des trajectoires de l'ensemble des familles accueillies en centre maternel. Si nous avons choisi de nous intéresser à la situation de cette famille, c'est parce que les rapports sociaux et les discours de Madame et de ses enfants donnent particulièrement à voir la permanence ou au contraire l'infléchissement dans le temps de certains processus. Ainsi, après un bref résumé du parcours de la famille, nous tâcherons de reconstituer certains éléments de l'écosystème dans lequel les enfants de Madame M. évoluent, à l'époque de l'accueil en centre maternel puis au moment de la passation des entretiens. Nous nous focaliserons en particulier sur deux processus complémentaires : les relations intrafamiliales, et les relations que Madame entretient avec les professionnels.

Madame M. a été accueillie en centre maternel au cours de l'année 2000, à l'âge de vingt ans, avec son fils Dylan, alors âgé de quinze mois. Une deuxième enfant, Shaina, naît durant l'accueil au centre maternel, en 2002. Quelques mois plus tard, la famille est accueillie dans un deuxième centre maternel situé dans un autre département. En effet, le premier centre ne peut accueillir

Madame et ses enfants au-delà des trois ans de Dylan, et selon les professionnels Madame M. n'est pas prête à vivre en autonomie. L'accueil dans ce centre maternel durera neuf mois. Alors qu'une sortie est envisagée dans un appartement, Madame multiplie les entorses au règlement du centre maternel, et sera finalement exclue du centre, en 2003. Dylan est alors âgé de quatre ans, et Shaina d'un an. Après la sortie du deuxième centre maternel, Madame et ses deux enfants ont vécu environ un an dans deux squats différents, dans la région d'origine de la famille. Au bout d'un an, Madame a obtenu finalement un logement social dans la ville où le deuxième centre maternel est implanté. Elle y emménage en 2004, seule avec ses deux enfants. A l'époque, Madame M. travaille quelques heures pour faire du ménage chez des particuliers, à temps très partiel. En 2006, elle se met en couple, et donne naissance à une nouvelle petite fille. A l'heure actuelle, Madame M. vit toujours dans ce logement, avec ses trois enfants et le père de sa dernière fille. Celui-ci occupe un emploi d'agent de sécurité, Madame est au foyer.

## 2.1 L'accueil en centre maternel

### 2.1.1 Le vécu de Madame

Madame M. a vécu dans deux centres maternels différents. Globalement, elle présente aujourd'hui ces deux séjours comme positifs concernant le soutien personnel reçu : « *On n'a pas de toit, on est seule à élever [l'enfant] parce que bon les familles ne sont pas proches, le papa n'est plus là... Dans des moments comme ça, difficiles, donc moi je dirais pour moi au centre maternel ça a été un séjour, j'ai rien à dire ça a été bien parce qu'ils m'ont soutenue moralement, psychologiquement... Moi ainsi que mon fils donc ils étaient là en fait. Voilà ils étaient là pour nous aider.* »

Par contre, les exigences de l'institution concernant le respect du règlement et le regard exercé par les professionnels ont été mal vécus par elle, en particulier dans le deuxième centre maternel : « *Là-bas, c'était plus Prison Break, je vais dire ça comme ça ! Ils contrôlent là où vous allez, ils appellent là où vous allez, il faut leur donner le billet de du train si on est vraiment partie... Et ils avaient une espèce de cahier où ils notaient tout.* » Selon elle, c'est le fait qu'elle ne pouvait plus supporter ces règles et cette ingérence dans sa vie qui a conduit le centre à mettre fin à sa prise en charge : « *Donc apparemment j'ai manqué le règlement, donc ils m'ont mis des avertissements, une fois, deux fois, troisième, c'est la porte. Et moi j'ai manqué la troisième fois, et après ils m'ont mis à la porte. (...) J'ai pas accepté de faire l'épargne, des fois j'arrivais pas à l'heure, quand ils disaient il faut être là à telle heure, des trucs banals en fait, des trucs banals mais pour eux, c'était grave..* »

Lors de l'entretien, Madame M. abordera peu sa relation avec ses enfants à l'époque de l'accueil au centre maternel, selon elle tout allait bien. De toutes façons, pour elle, à cet âge, « *les enfants ils sentent pas, hein, ils voient rien, ils savent rien pour moi !* » C'est particulièrement le cas pour Dylan, qui a toujours été peu éveillé selon elle.

### 2.1.2 Les observations des professionnels

Les rapports sociaux successifs évoquent quant à eux l'évolution de la relation mère-enfant et on voit apparaître une préoccupation grandissante concernant le lien entre Madame et son fils aîné. Par exemple, lorsque Dylan est âgé de deux ans et demi, la relation est décrite par les travailleurs sociaux du premier centre maternel de la manière suivante : « *Madame peut se montrer rejetante, brutale dans la façon de se comporter avec Dylan. Elle lui parle peu, ne l'accompagne pas dans ses jeux. Elle reste passive et l'observe puis subitement sans explication, elle va se mettre à crier voir à taper. L'enfant semble alors complètement perdu ne sachant pas ce qu'il a le droit de faire.* » Lors de la naissance de Shaina, les premières observations sur la relation entre Madame et sa fille sont différentes : on note que Madame M. est plus maternante avec Shaina, qu'elle semble avoir pris conscience des besoins d'un nouveau-né et tente d'y répondre.

Les observations à l'arrivée dans le deuxième centre maternel confortent celles de l'équipe précédente : des difficultés persistantes dans la prise en charge de Dylan sont relevées. De plus, les professionnels repèrent des difficultés pour Madame à saisir les besoins et les ressentis des enfants : *« Très rapidement, nous avons constaté des difficultés relationnelles, tout particulièrement avec Dylan. (...) La représentation d'un enfant pour Madame était idéale : un enfant doit s'éduquer seul, naturellement, il sait s'occuper, il obéit, il accepte facilement les consignes. Il était inconcevable et inutile de consacrer du temps à l'enfant en dehors des soins primaires. L'accompagnement dans ce domaine est parfois délicat car Madame a du mal à imaginer un autre fonctionnement. A ce jour, il est toujours difficile pour Madame d'être disponible pour ses enfants. Les limites sont posées brutalement, sans mot, se faire obéir se fait encore souvent sous la menace. Quand nous abordons ce sujet avec elle, elle se positionne comme victime de ses propres enfants : ce sont ses enfants qui la poussent à réagir de cette façon. (...) Elle croit tout leur donner, mais n'a pas pris conscience réellement de son indisponibilité psychique. Ses enfants ne sont pas différenciés d'elle-même. »*

Les relations de Madame M. avec les professionnels des centres sont également analysées dans les rapports : on constate, dans les deux cas, qu'il est impossible de parler avec Madame de sa relation avec Dylan. Cependant, une forte attente en terme de soutien personnel est évoquée dans les deux centres, faisant ainsi échos aux propos de Madame M. en entretien.

## 2.2 La situation actuelle

### 2.2.1 Le fonctionnement familial

Le fonctionnement familial que nous avons pu observer lors des entretiens auprès de Madame, Dylan et Shaina semble marqué encore aujourd'hui par une difficulté pour Madame à admettre l'existence de ressentis propres chez ses enfants, et par une relative marginalisation de Dylan au sein de la famille. En effet, Madame tient un discours négatif sur ses capacités et son caractère, par opposition à sa fille Shaina : *« mon fils il est pas curieux, il est pas bavard... Comme il a un peu du retard au niveau scolaire, donc pour moi il a un peu du retard au niveau langage, pour s'exprimer... Donc il est pas comme ma fille, très éveillé, on va dire. Mon fils il est pas très éveillé... Il est très renfermé... »* Sur le plan familial, Dylan, aux dires de Madame, a vécu très négativement l'arrivée du compagnon de sa mère, contrairement à sa sœur qui, toujours d'après Madame M., avoir très bien vécu cette situation. Madame M. affirme que les relations entre Dylan et son compagnon ne sont pas bonnes. Shaina semble être une enfant plus valorisante pour Madame, qui peut tenir sur elle un discours très positif.

Le cadre des entretiens n'a pas permis que les enfants évoquent librement leurs relations avec leur mère. En effet, bien que celle-ci ait quitté la pièce principale, elle est restée présente dans l'appartement et est revenue à plusieurs reprises au cours de ces entretiens. Nous aurons d'ailleurs, lors de la fin de l'entretien avec Dylan, un exemple d'interaction au cours de laquelle l'enfant, après avoir affirmé un ressenti non conforme à ce que Madame imagine de son fils, se conformera finalement au discours de sa mère. Placée dans une situation relativement similaire, Shaina, elle, parvient à maintenir sa position.

Cette distinction entre Dylan et Shaina se retrouve au niveau des relations fraternelles. Selon Madame, Shaina *« a plus de capacités que mon fils. Et sur ça, ils arrêtent pas de se chamailler là-dessus. Elle se moque de son frère, et son frère il aime pas, donc ça finit aux mains après. Surtout que là ils ont la même chambre, alors je vous dis pas. Elle sait tout, elle retient tout, donc... »* Lors des entretiens menés séparément avec chacun d'eux, Dylan et Shaina ont évoqué spontanément leurs interactions fraternelles difficiles. Dylan dira ainsi : *« j'ai envie de changer de chambre... Parce que je veux être tout seul. Par ce qu'elle m'embête des fois. (...) Elle me cherche (...) Des fois quand on joue, des fois elle me met des gifles, et quand je lui dis d'arrêter, elle arrête pas. Elle continue. »* De son côté, Shaina affirme : *« J'aime pas jouer avec lui. A chaque fois il joue pas*

avec moi, quand je joue, après cinq minutes après il veut plus y jouer.» Au contraire, Shaina affirme avoir des relations privilégiées avec sa petite sœur âgée de trois ans.

Dylan, dont la position relativement difficile à l'égard de sa mère était déjà repérée lors de l'accueil en centre maternel, semble donc encore aujourd'hui dans une place délicate par rapport à l'ensemble des personnes composant le système familial. La position de Shaina est différente, elle semble plus valorisante pour Madame et parvient de ce fait davantage à maintenir une position propre.

### 2.2.2 Interactions du système familial avec les autres instances éducatives

On retrouve ces positions distinctes des deux enfants sur le plan scolaire. Shaina est scolarisée en CE1<sup>6</sup>, ce qui correspond à sa classe d'âge. Elle affirme aimer l'école, être contente d'y aller pour retrouver ses copines et aimer sa maîtresse même si celle-ci est parfois sévère. De plus, Madame affirme qu'elle a de bons résultats scolaires. Dylan, quant à lui, a redoublé le CP ; il poursuit actuellement une scolarité classique en CM1, mais une demande d'orientation en classe d'intégration scolaire a été faite par Madame M., contre l'avis des enseignants qui connaissent son enfant. Il est suivi par une orthophoniste et une psychologue. Dylan affirme lui-même ne pas trop aimer l'école. Pour Madame, il a un niveau scolaire « nul de chez nul ! »

Toutefois, Madame M. et les professionnels éducatifs et psychologiques ne semblent pas en accord sur l'origine des difficultés de Dylan et les moyens à mettre en œuvre. Ces divergences n'ont pu être saisies qu'à travers le discours de Madame, qui les relate toutefois de manière détaillée. Elle rapporte ainsi ses échanges avec les enseignants : « [Ils disent] que c'est lui qui fait exprès, que si il veut, il peut arriver... Je dis "bon d'accord, c'est vrai, vous avez peut-être raison, il fait un petit peu exprès, mais on voit quand même qu'il y a un handicap qui est là". »

Madame explique que c'est elle qui a emmené son fils chez une psychologue « pour voir ce qui n'allait pas ». Selon elle, Dylan parle bien avec celle-ci. Et voici comment elle rapporte le discours de la psychologue : « la psychologue elle dit que c'est plutôt la vie qu'on a menée, qu'on a parcourue, qu'on a traversée soi-disant, la vie qu'on a eu (...) Que c'est le seul enfant que j'ai eu qui était plutôt trimballé de gauche à droite, les problèmes et tout... » En effet, les premières années de scolarité en maternelle de Dylan ont été marquées par l'errance de la famille. Il a ainsi connu quatre écoles maternelles différentes en trois ans. Madame n'adhère pas à cette explication : « Mais moi je dis que c'est faux ! » « J'ai dit, exemple, ma fille, elle aussi elle a été trimballée de gauche à droite, elle aussi elle a pas eu de père, mais aujourd'hui on la voit c'est comme si... Ca l'a pas affectée, elle a rien eu quoi. Je dis, non, tout dépend du comportement de l'enfant, du caractère, lui il est comme ça, il est comme ça, c'est tout... »

Toutefois la difficulté des relations entre Dylan et Madame M. était déjà pointée lors des séjours en centre maternel, donc avant la période d'errance de la famille. Le discours de la psychologue qui suit actuellement Dylan, tel qu'il est rapporté par Madame, se fait également l'écho de ces difficultés : « La psychologue, elle dit que le problème ça vient de la vie familiale, il est mal dans sa peau, il est en conflit avec sa sœur... La psychologue elle dit même qu'il est mal à l'aise avec moi, sa mère ! » Madame résiste fortement à cette explication, tout comme à la précédente : « Mais ça c'est faux ! Ca peut pas être ça, moi je connais des couples où les enfants ils vont mal. Non le problème c'est le caractère de Dylan. » On le voit, les explications proposées par Madame pour comprendre les difficultés de son fils sont orientées sur le « caractère » ou le « handicap » de celui-ci.

---

<sup>6</sup> Les sigles utilisés dans ce paragraphe correspondent aux différents niveaux du cycle d'enseignement primaire français, composé de la manière suivante : Cours Préparatoire (CP), Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1), Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année (CE2), Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année (CM1), Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année (CM2).

### 3. Discussion

Malgré les distorsions précédemment évoquées, l'analyse de la situation de la famille M. à partir des traces professionnelles et du discours de la famille montre une réelle similitude entre le fonctionnement familial décrit à l'époque de l'accueil en centre maternel et le fonctionnement familial actuel : difficulté de Madame à prendre en compte l'existence de ressentis propres chez ses enfants, valorisation de Shaina et marginalisation de Dylan. L'arrivée dans le système familial d'un nouveau compagnon et d'une petite sœur ne semble pas avoir modifié ce fonctionnement, puisque Shaina et Dylan semblent occuper des places identiques. Dans leurs manières d'être, que ce soit à l'école ou en situation d'entretien, les enfants renforcent ce fonctionnement, Shaina apparaissant comme une petite fille vive, enjouée, facilement dans l'échange, alors que Dylan est en retrait, sur la réserve. Madame M. présente, comme à l'époque du centre maternel, ses agissements comme conditionnés par le caractère respectif de ses enfants.

Cette relative permanence du fonctionnement du système familial signifie-t-elle que l'écosystème dans lequel se développent les deux enfants n'a pas évolué ? La réponse est évidemment non. Les conditions matérielles de vie, la place du dispositif de protection de l'enfance et les modalités de coordination entre les différentes instances impliquées dans l'évolution des enfants ont changé.

Les conditions matérielles de vie ont exercé une grande contrainte sur la construction du parcours de la famille (entrée en centre maternel, vie en squat, relogement...). Dans le discours de l'ensemble des acteurs adultes, qu'il s'agisse de Madame ou des professionnels, elles occupent un statut ambigu : leur stabilité est systématiquement soulignée comme un facteur nécessaire à l'épanouissement de l'enfant ; toutefois leur précarité n'est jamais considérée comme une explication satisfaisante à elle seule pour expliquer les éventuelles difficultés de celui-ci. Quoi qu'il en soit, Madame M. et ses enfants ont aujourd'hui une autonomie et une stabilité matérielle qui leur faisaient défaut lors du séjour en centre maternel.

Lors de ce séjour, du fait du caractère résidentiel de la prise en charge en centre maternel, les professionnels de la protection de l'enfance étaient présents de manière quotidienne et continue dans les espaces de vie de Madame et de ses enfants. On peut donc considérer qu'à l'époque, les professionnels de la protection de l'enfance faisaient partie intégrante du microsystème dans lequel évoluaient les enfants. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, toutefois le fait d'avoir été confronté de si près au dispositif de protection de l'enfance a des incidences dans le discours actuel de Madame : *« A l'école, les filles qui sont passées par le foyer, ils leur collent une étiquette, c'est comme si c'était marqué sur notre front « pauvre femme en détresse », « miskine », « femme en difficulté »... Donc pour eux il faut rentrer dans leur vie, pour voir si elles s'occupent bien de leurs enfants. Ils posent trop de questions aux enfants dans cette école. »* Ainsi, si le système de protection de l'enfance n'est plus « incorporé » dans le microsystème de l'enfant et de la famille, comme au moment du séjour en centre maternel, il continue manifestement à jouer un rôle de « repoussoir » non négligeable en tant qu'exosystème, et pourrait expliquer en partie les modalités de coordination de Madame M. et des différents professionnels impliqués dans l'évolution de ses enfants.

Madame explique ainsi que la psychologue qui suit son fils lui a proposé de demander un éducateur pour Dylan, ce que Madame a refusé : *« j'aimerais bien que ça change, mais je ne sais pas comment faire. Mais je sais que c'est pas un éducateur qui va le faire changer de caractère. »* De fait, l'intervention éducative en centre maternel n'a manifestement pas permis, à l'époque, de transformer significativement les interactions entre Dylan et sa mère. Malgré tout, il semble possible de percevoir dans le discours de Madame un effet du séjour en centre maternel dans la recherche d'autres formes d'aide pour son fils, sans doute moins menaçantes pour sa place de mère.

Finalement, ce qui semble faire sens pour Madame M. dans son expérience des centres maternels, ce n'est pas le regard des professionnels sur sa relation à son fils (regard qu'elle rejetait à l'époque



et qu'elle rejette encore aujourd'hui, dans la résistance qu'elle oppose aux suggestions de la psychologue), mais le soutien moral et psychologique qu'elle a pu y trouver : « *On avait un référent, quelqu'un avec qui si on a un problème on va le voir, donc quand je dis qu'ils m'aidaient moralement psychologiquement... Y avait aussi un psychologue là-bas, donc il prenait beaucoup des nouvelles des familles, on va dire ça comme ça. Il prenait beaucoup de nouvelles, qu'est-ce qui va pas, qu'est-ce qui ça va... Donc m'aider psychologiquement tout ça, en fait, on n'était jamais seule, quoi. (...) Pour moi, j'estimais que c'était bien parce que pour un départ quand on quitte de je ne sais où et on arrive là où on ne connaît pas... pour moi, j'estime que c'est bien, c'est bien.* » Cette expérience vécue comme positive, bien que très éloignée de l'esprit d'un suivi thérapeutique au sens strict, n'est peut-être pas étrangère à la démarche qu'elle a pu faire pour son fils. En effet, elle insistera à plusieurs reprises pour affirmer que c'est elle qui a fait la démarche d'emmenner son fils chez une psychologue.

Cette situation évoque très directement un phénomène repéré par Fréchon au sujet de jeunes femmes anciennement résidentes d'un foyer pour adolescentes placées : devenue mères, une partie non négligeable de ces jeunes femmes adresse ses enfants à des praticiens de type « psy » en cas d'événements familiaux douloureux ou de difficultés de l'enfant. Parmi elles, on trouve également des jeunes femmes qui n'ont pas entrepris de démarche thérapeutique personnelle, ni au moment de l'accueil en foyer, ni après. Elles sont néanmoins en mesure d'accepter un soutien de ce type pour leur enfant, et semblent s'adresser à des « psys » de préférence à des éducateurs (Fréchon, 2003, p. 332-335). Pour Madame M., cette préférence pourrait s'expliquer par le sentiment d'étiquetage que semble avoir généré la fréquentation rapprochée du dispositif de protection de l'enfance. Du fait de ce passage en centre maternel, elle sera toujours soupçonnée, par l'école en particulier, d'être une mauvaise mère. De ce fait, elle continue à refuser avec force les questions ou les interprétations des professionnels concernant le fonctionnement familial.

Toutefois, son accueil lui a également permis d'expérimenter le soutien personnel que des professionnels peuvent apporter. Elle y a également développé des compétences de coordination avec des instances diverses, éducatives mais aussi sociales : « *Quelque part, sans le centre maternel, je ne sais pas si aujourd'hui, j'aurais eu un appartement. Même si j'ai galéré à la sortie, peut-être que sans le foyer je n'aurais pas la vie que j'ai aujourd'hui. Parce que quand même, j'ai appris beaucoup de choses là-bas. Même pour les démarches, aller voir les gens et tout... Faire les demandes de logement, trouver une nounou...* ». Ce sont ces compétences qu'elle utilise aujourd'hui pour améliorer sa situation et celle de ses enfants, tout en s'orientant vers des professionnels et des formes d'aide qui lui paraissent sans doute moins menaçants pour son statut de parent.

#### 4. Conclusion

Les écosystèmes dans lesquels évoluent les enfants accueillis en centre maternel sont fortement conditionnés par les éléments liés à la personne, les processus présents dans la relation mère-enfant mais aussi dans la relation mère-professionnels, et les conditions matérielles de vie. Dans la situation présentée, l'accueil en centre maternel, qui se donne comme objectif principal l'action sur la relation mère-enfant, pourrait finalement avoir surtout influencé le deuxième processus observé, à savoir les relations entre la mère et les professionnels. Cette influence a pu avoir des effets ambivalents : le sentiment d'étiquetage vécu par Madame M. semble renforcer sa fuite des dispositifs de protection de l'enfance, toutefois elle a manifestement développé des pratiques renforcées de coordination avec des professionnels divers et perçoit l'aspect positif d'un soutien professionnel. Cette situation illustre la nécessité d'observer différents types de processus pour comprendre la construction des parcours des enfants suivis en protection de l'enfance, sans se focaliser uniquement sur les relations parents-enfants. Se pose alors nécessairement la question du statut des sources qui rendent possible cette observation.

## 5. Références

- Béliard, A. & Biland, E. (2008). Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus. *Genèses*, 70, 106-119.
- Boulbès, Y. (2005). *Histoire des maisons maternelles : entre secours et redressement*. Paris : L'Harmattan.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle „Processus-Personne-Contexte-Temps“ dans la recherche en psychologie du développement: principes, applications et implications. In R. Tessier & G.M. Tarabulsky (Ed.), *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant* (pp 9-59). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bruno, A.S., Rygiel, P., Spire, A. & Zalc, C. (2006). Jugés sur pièces. Le traitement des dossiers de séjour et de travail des étrangers en France (1917-1984). *Population*, 5-6 (61), 90-117.
- Cardi, C. (2007). Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social. *Déviance et Société*, 31, 3-23.
- Corbillon, M., Assailly, J.P. & Duyme, M. (1989). *L'enfant placé : de l'Assistance Publique à l'Aide Sociale à l'Enfance*. Paris : Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale.
- Delory-Momberger, C. (2005). *Histoire de vie et recherche biographique en éducation*. Paris : Anthropos.
- Donati, P., Mollo, S., Norvez, A. & Rollet, C. (1999). *Les centres maternels : réalités et enjeux éducatifs*. Paris : L'Harmattan.
- Doverborg, E. & Pramling, I. (1993). *To understand children's thinking : Methods for interviewing children*. Molndol (Sweden) : Goteborg University.
- Fréchon, I. (2003). *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*. Thèse de doctorat en sociologie et démographie sociale, sous la direction de C. Bonvalet. Université de Paris X Nanterre.
- Fréchon, I. & Dumaret, A.C. (2008). Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, doi:10.1016/j.neurenf.2008.01.015.
- Mc Cord, J., Mc Cord, W. & Thurber, E. (1960). The effects of foster-home placement in the prevention of adult antisocial behavior. *Social Service Review*, 34, 415-420.
- Poirier, M.-A., Chamberland, C. & Ward, H. (2006). La collaboration lors d'un placement en famille d'accueil : une étude sur les interactions entre les adultes qui prennent soin d'un enfant placé. *La revue internationale de l'éducation familiale, Recherches et Interventions*, 20, 51-85.
- Potin, E. (2008). Entre détachement et attachement, les enjeux des parcours de placement et le champ des possibilités qu'ils induisent. Communication au Séminaire de l'ONED, 10 octobre 2008. doi :oned.gouv.fr/docs/production.../resume\_seminaire1\_oned08\_%20potin.pdf
- Quinton, D. & Rutter, M. (1989). *Parenting Breakdown. The Making and Breaking of Intra-generational Links*. Hampshire : ESCR DHSS.
- Serre, D. (2008). Une écriture sous surveillance : les assistantes sociales et la rédaction du signalement d'enfant en danger. *Langage et société*, 126, 39-56.